

# SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE MOUTONS

## HONORAIRES

En vigueur le 1 avril 2026

Veuillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour ON,  
ajouter 14% TVH pour N-É,  
ajouter 15% TVH pour, T-N, N-B et I-P-É, et  
ajouter 5% TPS pour toutes autres provinces

### **COTISATION SCÉM:**

Cotisation Annuelle.....	80,00 \$
Cotisation Junior (âgé moins de 21 ans).....	20,00 \$

### **ENREGISTREMENT:**

**\* Pour jouir des frais d'enregistrement de membre, la cotisation doit être payée pour l'année de naissance des moutons pour lesquels vous demandez enregistrement.**

**\*\* Pour les Dorpers et Texels** – ajouter 2,00\$ par animal, ce coût sera remboursé par la SCÉM au club de race pour les promotions

Pour l'enregistrement des animaux âgés de plus de 24 mois lors de l'enregistrement, le frais d'animal âgé doit être ajouté (voir ci-dessous)

#### **Soumission électronique 'Sans papier' (aucun certificat papier sera émis):**

**Membre    Non-  
Membre**

**\*\* Le compte éleveur doit être entièrement configuré comme sans papier. Communiquer avec la SCEA ou la SCÉM pour de plus amples renseignements.**

**\*\* S'applique aux soumissions via Gérer mon compte sur le site Web de la SCEA et aux fichiers soumis via un logiciel de gestion de troupeau tel que BerGère, GenOvis, Ewebyte, etc. dans le format « New ERA ».**

Alberta (prélèvement provincial inclus) .....	10,00	20,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus) .....	9,00	19,00
Toutes autres provinces .....	8,00	18,00
États-Unis .....	8,00	18,00

Pour les animaux âgés de plus de 24 mois, ajouter 5,00\$ par animal.

#### **Soumission électronique (comprend un certificat d'enregistrement papier):**

**\*\* S'applique aux soumissions via Gérer mon compte sur le site Web de la SCEA et aux fichiers soumis via un logiciel de gestion de troupeau tel que BerGère, GenOvis, Ewebyte, etc. dans le format « New ERA ».**

Alberta (prélèvement provincial inclus) .....	11,00	21,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus) .....	10,00	20,00
Toutes autres provinces .....	9,00	19,00
États-Unis .....	9,00	19,00

Pour les animaux âgés de plus de 24 mois, ajouter 5,00\$ par animal.

#### **Soumission papier (comprend un certificat d'enregistrement papier):**

**\*\* S'applique aux demandes d'enregistrement et aux feuilles de calcul (fichier Excel) soumis par courrier, courriel et télécopieur.**

Alberta (prélèvement provincial inclus) .....	15,00	25,00
Saskatchewan, Colombie-Britannique et Québec (prélèvement provincial inclus) .....	14,00	24,00
Toutes autres provinces .....	13,00	23,00
États-Unis .....	13,00	23,00

Pour les animaux âgés de plus de 24 mois, ajouter 20,00\$ par animal.

#### **Animaux importés et Ancêtres pour semence importée :**

Enregistrement d'un animal importé et enregistré au nom de l'importateur canadien, dans un livre généalogique reconnu par la SCÉM..... 60,00 70,00

Enregistrement d'un animal né au Canada et enregistré dans un livre généalogique reconnu par la SCÉM, et importé au livre généalogique canadien ..... 60,00 70,00

Ancêtres d'un bélier enregistré dans un registre étranger duquel la semence a été importée et sera utilisée dans le livre généalogique de la SCÉM ..... 75,00 75,00

#### **Animaux nés de transplantation embryonnaire :**

Enregistrement d'un animal né le résultat de transplantation embryonnaire ..... 60,00 70,00

# SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE MOUTONS

## HONORAIRES

### TRANSFERTS

\* Si un animal est vendu avant l'enregistrement, chaque changement de propriété sera facturé au frais régulier de transfert de propriété

\*\* **Pour les Dorpers et Texels** – ajouter 2,00\$ par animal, ce coût sera remboursé par la SCÉM au club de race pour les promotions

	<b>Membre</b>	<b>Non-Membre</b>
<b>Dans les 6 mois suivant la date de vente</b>		
De ou dans la Colombie-Britannique ou Québec (prélèvement provincial inclus) chaque transfert .....	12,00	23,00
De ou dans la province de l'Ontario (prélèvement provincial inclus), chaque.....	12,80	23,80
De ou dans toutes autres provinces, chaque.....	11,00	22,00
États-Unis, chaque.....	11,00	22,00

### **Plus de 6 mois suivant la date de vente**

De ou dans la Colombie-Britannique ou Québec (prélèvement provincial inclus) chaque .....	23,00	45,00
De ou dans la province de l'Ontario (prélèvement provincial inclus), chaque.....	23,80	45,80
De ou dans toutes autres provinces, chaque.....	22,00	44,00
États-Unis, chaque.....	22,00	44,00

Transfert dans le cas où un parent entre en copropriété avec ses enfants, ou d'une succession par héritage, ou là où les membres d'une famille forment une société, pourvu que dans aucun cas il n'y ait de considération financière.....

	6,00	6,00
--	------	------

Transfert de propriété d'un troupeau entier, pourvu qu'en aucun cas il n'y ait de considération financière, en règlement d'une succession, ou lorsqu'un parent cède ses moutons à un fils ou une fille; propriété transférée dans les dossiers de la SCEA mais sans nouveaux certificats.....

	100,00	100,00
--	--------	--------

Duplicata de certificat.....

	8,00	15,00
--	------	-------

### FRAIS DIVERS:

	<b>Membre</b>	<b>Non-Membre</b>
Enregistrement des lettres de tatouage .....	25,00	25,00
Enregistrement des lettres de tatouage (membres junior) .....	10,00	10,00
Transfert des lettres de tatouage .....	25,00	25,00
Enregistrement de nom de troupeau .....	25,00	25,00
Enregistrement de nom de troupeau (membres junior) .....	10,00	10,00
Transfert de nom de troupeau enregistré .....	9,00	9,00
Enregistrement de location .....	15,00	15,00
Généalogie rallongée .....	15,00	15,00
Certificat corrigé .....	16,00	16,00
Changement de nom d'un animal .....	50,00	50,00

**DEMANDES REJETÉES**.....

	20,00	20,00
--	-------	-------

**SERVICE D'URGENCE** (veuillez ajouter les frais suivants aux frais mentionnés ci-dessus, et ce pour chaque animal) .....

	15,00	15,00
--	-------	-------

\*\* FRAIS ADDITIONNELS DOIVENT ACCOMPAGNER VOTRE DEMANDE SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR CE SERVICE (LES EXPORTATIONS SONT EXCLUSES)

**Ne pas envoyer d'argent comptant. Les frais peuvent être payés par virement (voir ci-dessous), VISA, MasterCard, ou chèque à l'ordre de:**

**Société canadienne d'enregistrement des animaux  
201 - 2417 Holly Lane  
Ottawa, Ont. K1V 0M7 CANADA**

**Pour payer par virement, envoyer les frais à [admin@clrc.ca](mailto:admin@clrc.ca) et inclure le message "Moutons" avec votre numéro d'identification ou numéro de facture (ex. "Moutons 5431234" or "Facture Moutons 831123-1")**

**Téléphone:** 1-877-833-7110 (sans frais) ou 613-731-7110

**Courriel:** [clrc@clrc.ca](mailto:clrc@clrc.ca)

**Télécopieur:** 613-731-0704

**Site web:** [www.clrc.ca](http://www.clrc.ca)